

Convocation aux examens

Master 1 Patrimoine et Tourisme

1ère session - Janvier 2025 Semestre 1

Date	Heure	Salle	Epreuve
8 janvier 2025	8h30-11h30	ATHLETIS	UE 2 : Acteurs et territoires
9 janvier 2025	8h30-11h30	ATHLETIS	UE 3 : Développement stratégique
9 janvier 2025	13h30-16h30	ATHLETIS	UE 1 : Culture, Patrimoine et Tourisme

IMPORTANT

- Vous devez vous présenter en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- Vous devez toujours être en possession de votre carte d'étudiant. A défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo
- Seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- Nous vous invitons à préparer une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;
- Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.